

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

B.P. 6009 - 45060 Orléans Cédex - Tél.: (38) 64.34.34

COMMUNE DE BELVEDERE (06)

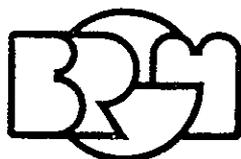
ALIMENTATION EN EAU D'ENGIBOYE
CAPTAGE DES SOURCES DU RAVIN DE LA VALETTE

EXPERTISE OFFICIELLE

par

G. DUROZOY

Géologue agréé en matière d'eau et d'hygiène publique
Coordonnateur pour le département des Alpes Maritimes



Service géologique régional PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

Domaine de Luminy - route Léon-Lachamp, 13009 Marseille

Tél.: (91) 41.24.46

La présente expertise a été établie à la suite de la demande, par lettre en date du 24 septembre 1985, de la Mairie de Belvédère.

Une visite des lieux a été effectuée le 20 septembre 1985 accompagné de MM. le Maire de Belvédère, l'Ingénieur de la Direction départementale de l'agriculture, l'Ingénieur du Cabinet Coumelongue.

SITUATION ET NATURE DU PROJET

Le ravin de la Valette descend de la cime de la Valette de Prals sur les granges d'Engiboye, dans la vallée de la Gordolasque, en amont de la cascade du Ray.

Les sources qu'on projette de capter se situent en rive droite et en rive gauche du vallon de la Valette, vers l'altitude 1 700; elles sont destinées à alimenter la vacherie d'Engiboye, un centre d'accueil communal (ski de fond) et les chalets construits dans ce secteur. Le débit minimal nécessaire est de l'ordre de 50 m³/jour.

CARACTERISTIQUES DES POINTS D'EAU

Cartes topographiques à 1/25 000 - St-Martin-Vésubie 1-2 et 3 - 4.

. SOURCE DE RIVE DROITE

Elle émerge dans un couloir déboisé de la forêt de mélezes en pente raide, vers l'altitude de 1 700.

X 1003,38 Y 207,07

L'émergence est bien localisée.

Débit 35 l/mn.

Température non mesurée, mais fraîche.

. SOURCE DE RIVE GAUCHE

X 1003,52 Y 207,12 Z 1685 E.P.D.

Il en existe deux, séparées par une croupe de terrain.

Celle qu'on projette de capter est située au Nord de la croupe dans un court thalweg encombré de végétation hydrophile (menthe sauvage, épilobes...) en-dessous d'un groupe de mélezes.

L'émergence est assez bien localisée.

Débit 90 l/mn. Température non mesurée, mais fraîche.

L'autre est située au Sud de la même croupe, dans une partie herbeuse, anciennement aménagée en près (restes de murs de pierres), également encombrée de végétation hydrophile (joncs, saules...)

L'émergence est assez bien localisée.

Débit de l'ordre de 40 l/mn.

CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE

Carte géologique à 1/50 000 - St-Martin-Vésubie.

Le vallon de La Valette correspond à une importante zone de fracture orientée NW-SE affectant le socle cristallin (migmatites de Fenestre). Dans cette zone fracturée sont piécés des lambeaux de grès et schistes noirs du Houiller.

Le Permien (grès rosés) arrive en couverture de cet ensemble en rive droite du ravin de la Valette, mais n'intervient pas hydrogéologiquement.

Aucun affleurement n'est visible au voisinage immédiat des émergences qui sont localisées dans des pentes d'éboulis stabilisés et couverts par la forêt; mais celles-ci se situent au voisinage de contacts terrains cristallins-grès et schistes houillers et sur des lignes de fractures.

Le réservoir est constitué par la zone altérée des migmatites, ici très fracturées; les grès et schistes houillers étant très peu perméables.

QUALITE DES EAUX

Une analyse aurait été anciennement exécutée sur une émergence de rive gauche. Le résultat serait satisfaisant du point de vue bactériologique. Du point de vue chimique il s'agit très probablement d'eaux peu minéralisées, à pH peu élevé.

VULNERABILITE A LA POLLUTION

Elle ne paraît élevée qu'au voisinage immédiat des émergences. Les pentes ne sont pas pâturées actuellement par les bovins. Par contre, plus haut, les crêtes autour de la cime de la Valette sont très chargées en transhumants.

REALISATION DES CAPTAGES

Ils devront être effectués par tranchées drainantes en courbe de niveau.

PERIMETRES DE PROTECTION

. Protection immédiate

Elle sera assurée par les ouvrages de captage qui seront constitués par des bâtiments bétonnés et fermés. La clôture n'est pas à prévoir (enneigement prolongé).

. Protection rapprochée

Pentes au-dessus des émergences sur 200 m.

Le secteur n'est pas constructible.

Il ne devra pas exister de bâtiment d'élevage.

Si le pâturage devait reprendre, il faudrait envisager la stérilisation.

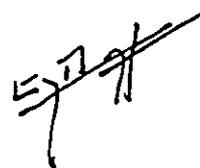
. Protection éloignée

Le périmètre est défini sur l'extrait cadastral joint.

Il n'est pas formulé d'interdiction, mais tout projet d'ouverture de piste forestière devrait être soumis à l'avis de la DDASS.

CONCLUSION

Sous réserve des analyses chimique et bactériologique , un avis favorable est donné au projet.

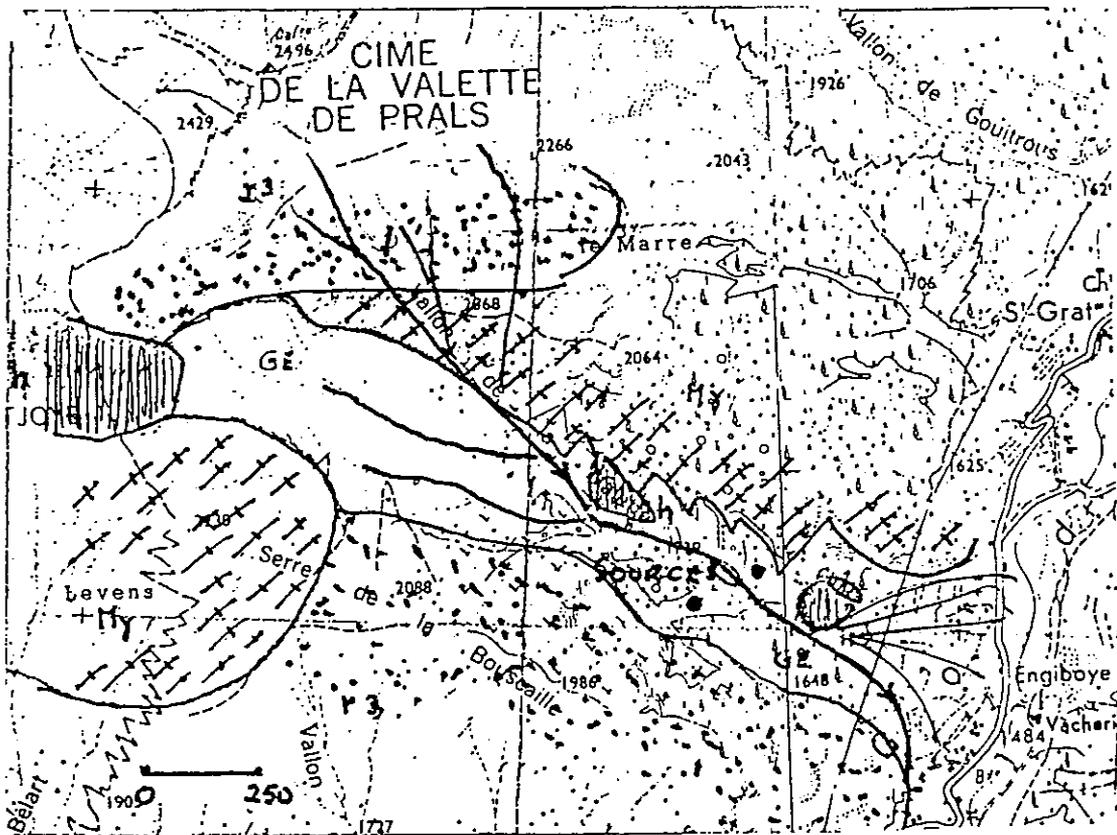


G. DUROZOY

BELVEDERE 06

SOURCES DU RAVIN DE LA VALETTE

SITUATION



- GE Depots glaciaires et éboulis
- r3 Permien Gros
- h Houille Gros et schistes noirs.
- My Migmatites de Fenestre

BELYEDERE 06

SOURCES DU RAVIN DE LA VALETTE

PERIMETRES DE PROTECTION RAPPROCHEE ET ELOIGNEE

